

## La concertation se poursuit sur les grées autour des enjeux et des usages

Les échanges et les rencontres ont repris cet automne autour des usages et de la fréquentation sur la zone des grées (Pluherlin).

**-Décembre 2022-**

Représentants d'associations, élus, habitants ont participé à ces rendez-vous dont le point d'orgue était le dialogue et la conciliation. L'objectif étant de définir des règles de fonctionnement pour une cohabitation durable des usages afin de préserver les milieux naturels de ce site d'exception.

Des réflexions sur les cheminements et le balisage avaient été présentées lors du précédent comité de pilotage. L'utilisation d'une seule trace sur la zone des grées de Pluherlin avait été validée compte tenu de la sensibilité des milieux naturels et des espèces protégées se reproduisant sur le site.



Un travail de concert avec les associations de randonnée, les collectivités et le conseil départemental du Morbihan donnera lieu prochainement à un nouveau balisage des sentiers sur ce secteur ainsi qu'à la mise en place de panneaux d'information à quelques endroits clés.

Un programme d'action à court, moyen et long terme est en train de se dessiner pour permettre de préserver les milieux naturels et les espèces rares présentes sur le site tout en maintenant l'accès libre au public.



**Quelques recommandations pour la pratique de la randonnée pédestre respectueuse des milieux naturels**

**L'impact de la randonnée sur la faune et la flore n'est pas négligeable. Un comportement adéquat permet de maîtriser les atteintes aux milieux naturels:**

- Restez sur les sentiers tracés pour éviter l'érosion prématurée des sols et éviter de piétiner la flore des abords et les oeufs des espèces nichants au sol (Engoulevent d'Europe).
- Évitez de marcher à côté du sentier ou de couper dans les virages, au risque de créer ou d'élargir de nouveaux sentiers.
- Ne jetez pas de déchets sur le sol, même biodégradables comme les pelures de fruits.
- Restez discrets : ne faites pas de bruit.
- Respectez les interdictions d'accès à certaines zones (des puits d'extraction et des trous sont présents sur l'ensemble du site liés à la présence d'anciennes ardoisières).
- Laissez pousser les fleurs, préférez les photos! Parfois l'abondance ponctuelle d'une fleur fait illusion, pourtant nombreuses d'entre elles sont devenues très rares et sont protégées et interdites à la cueillette.
- Ne pas utiliser de pointe sur les bâtons de marche. Utilisez des embouts en caoutchouc.



